



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020 À 18H00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	Arrivée à la délibération n°5
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOTZ	Daniel CLERC	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

ONTEX	Jacques CURTILLET
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe LUPO	Responsable du service Patrimoine et Travaux
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance
Eline QUAY-THEVENON	Assistante du service juridique et assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 septembre 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 30 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 29 présents, et 29 votants (présents et représentés).



DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2020
Exécutoire le : 13 OCT. 2020
Affichée le : 13 OCT. 2020
Visée le : 12 OCT. 2020

MARCHES PUBLICS

Marché n°2018-38 : Réhabilitation du site classé des Gorges du Sierroz Lot 2 : ouvrages d'art / halle muséographique – Groupement ROC AMENAGEMENT / AMEXBOIS / RAVOYARD - Avenant 1

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée le projet de réhabilitation du site classé des Gorges du Sierroz, inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement de Grand Lac pour un montant global de 2 900 000 € TTC et situé sur la commune de Grésy-sur-Aix, visant à créer, sur environ 800 mètres, des cheminements mixtes en sommet de berges et des passerelles en encorbellement.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement EPODE / ICMA / KEOPS / P.PAYAN / K. CHASSIN / ATELIER 963.

La consultation pour les travaux, menée selon une procédure adaptée, a fait l'objet d'un allotissement.

Trois lots ont été définis et ont été notifiés comme suit :

- Lot 1 : Démolition / Déconstruction / désamiantage, attribué à l'entreprise GUINTOLI pour un montant de **89 874.90 € HT**,
- Lot 2 : Ouvrages d'art / halle muséographique, attribué au groupement d'entreprises ROC AMENAGEMENT / AMEXBOIS / RAVOYARD pour un montant de **1 498 357.60 € HT**,
- Lot 3 : Aménagements Paysagers, attribué au groupement MILLET / ASSIER pour un montant de **520 010.03 € HT**

Concernant le lot 2, les entrepreneurs groupés solidaires souhaitent maintenant que le paiement des sommes dues au titre du marché soit effectué sur le compte de chacun des cotraitants, sur la base de la lettre d'éclatement proposée à chaque situation mensuelle émise par le mandataire, selon le tableau de répartition joint à l'avenant.

Cet avenant n'a pas d'incidence financière sur l'opération.

Les crédits régulièrement inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement 143-11AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 1 et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 6 octobre 2020

Renaud BERETTI
Président

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 29
- Votants : 29
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Charles ROGNON, Président de ROC Aménagement Agissant en tant que mandataire du groupement momentané d'entreprises	Le Russey, le 14/09/2020	 <p>ROC 4, rue des Pignons - ZA des Boutiques 25210 LE RUSSEY Tél : 09 71 16 20 02 - contact@roc-aménagement.fr SIRET 504 033 640 00032</p>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(*Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.*)

A : , le

Signature
(*représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice*)

OR

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

OL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

GRAND LAC - Communauté d'Agglomération
1500 Boulevard Lepic
73 106 AIX LES BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement momentané d'entreprises ROC Aménagement / Ravoyard / Amex Bois

SAS ROC Aménagement mandataire du groupement
4 rue des Pinsons
ZA des Butiques
25 210 LE RUSSEY
Siret : 504 089 640 00032
Tél : 09 71 16 20 02
contact@roc-amenagement.com

SAS RAVOYARD co-traitant 1
11 route d'Arbois
39 380 VAUDREY
Siret : 409 947 538 00016
Tél : 03 84 81 55 55
ravoyard@ravoyard.com

SARL AMEX BOIS co-traitant 2
Zone Artisanale
04 700 ORAISON
Siret : 501 476 519 00027
Tél : 04 92 70 04 12
contact@amexbois.fr

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

**Réhabilitation du site classé des Gorges du Sierroz
sur la commune de Grésy sur Aix (73)
Lot n°2 : Ouvrages d'Art / halle muséographique**

- **Date de la notification du marché public : 06/04/2020**
- **Durée d'exécution du marché public : 14 mois (dont 2 mois de préparation)**
- **Montant initial du marché public :**

R

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 498 357,60 €HT
- Montant TTC : 1 798 029,12 €TTC

D - Objet de l'avenant

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Les entrepreneurs groupés solidaires souhaitent que le paiement des sommes dues au titre du marché soit effectué sur le compte de chacun des cotraitants, sur la base de la lettre d'éclatement proposée à chaque situation mensuelle émise par le mandataire, selon la répartition du tableau ci-dessous.

L'article 4 de l'Acte d'Engagement est modifié afin de respecter ces dispositions.

Paiement sur le compte de SAS ROC Aménagement

- Compte ouvert à l'organisme bancaire : **Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté**
- A **Pontarlier (25)**
- Au nom de : **ROC Aménagement**
- Sous le numéro : **42221502638** Clé : **97**
- Code banque : **10807** Code guichet : **00007**

Paiement sur le compte de SAS RAVOYARD

- Compte ouvert à l'organisme bancaire : **Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté**
- A **Lons le Saunier (39)**
- Au nom de : **RAVOYARD**
- Sous le numéro : **40544458010** Clé : **46**
- Code banque : **12506** Code guichet : **39061**

Paiement sur le compte de SARL AMEX BOIS

- Compte ouvert à l'organisme bancaire : **Crédit Agricole Provence Côte d'Azur**
- A **Manosque (04)**
- Au nom de : **AMEX BOIS**
- Sous le numéro : **43621452860** Clé : **84**
- Code banque : **19106** Code guichet : **00835**

Répartition entre membres du groupement solidaire

Entreprise	Nature de la prestation	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
RAVOYARD	Structures métalliques	694 618.79 €	138 923.76 €	833 542.55 €
AMEX BOIS	Prestations bois	180 218.97 €	36 043.79 €	216 262.76 €
ROC Aménagement	Sécurisation, encorbellements, gros oeuvre	623 519.84 €	124 703.97 €	748 223.81 €

■ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Toutes les autres clauses du marché sont inchangées.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2018-38 : Réhabilitation du site classé des Gorges du Sierroz - Lot 2 : ouvrages d'art / halle muséographique
- Groupement ROC AMENAGEMENT / AMEXBOIS / RAVOYARD - Avenant 1 -

Date de transmission de l'acte : 12/10/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 12/10/2020

Numéro de l'acte : d3412 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20201006-d3412-DE

Date de décision : 06/10/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires